



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 septembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

**Demande d'ouverture d'enquête parcellaire 2ème tronçon projet
Coulée Verte de la Roussille à Magné - Parcelles concernées par le
remaniement cadastral**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc
DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal
BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain
PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de NIORT poursuit l'acquisition des fonds de parcelles de terrains nécessaires à l'aménagement des bords de Sèvre dans le cadre de la Coulée Verte allant de Pré-Leroy à Magné.

Ce projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 30 Avril 1998.

Dans le cadre de la poursuite de la procédure d'acquisitions, il y a lieu de solliciter également l'ouverture d'une enquête parcellaire afin, le cas échéant, de prendre possession desdits terrains par voie d'expropriation pour ce qui concerne le 2ème tronçon de la Roussille à Magné, le 1er ayant fait l'objet d'une enquête en septembre 1998.

Dans le cadre du remaniement cadastral, certaines parcelles concernées par le projet ont vu leurs désignations cadastrales et leurs superficies modifiées. Il y a donc lieu d'inclure ces nouvelles parcelles dans l'enquête parcellaire du 2ème tronçon de la Coulée Verte.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- demander à Monsieur Le Préfet l'ouverture de l'enquête parcellaire du 2ème tronçon de la Coulée Verte de la Roussille à Magné, ainsi que des parcelles concernées par le remaniement cadastral ; dont la liste et le plan figurent en annexe ;

- autoriser Monsieur le Maire à poursuivre les acquisitions par voie amiable ou, au besoin, par voie d'expropriation.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON